

OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE AINSI QUE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2007

Après vérification et contrôle des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2007 et conformément à l'article L. 225-68 alinéa 6 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance n'a pas d'observations à formuler sur ces comptes ni sur le Rapport de Gestion afférent établis par le Directoire et qui lui ont été présentés lors de sa réunion du 26 février 2008.

Il convient de souligner que l'activité de 2007 s'est très clairement inscrite dans le cadre des objectifs définis pour la période 2006-2011 par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 29 juin 2006, objectifs constituant la feuille de route du Directoire.

C'est également à la lumière de ces objectifs que le Conseil de Surveillance et ses comités spécialisés : Comité Stratégique, Comité d'Audit, Comité des Rémunérations et des Nominations, Comité de Suivi des Obligations de Fin de Cycle, ont intensifié leurs travaux approfondis avec le Directoire et les services centraux du Groupe. Le Conseil de Surveillance s'est ainsi réuni douze fois (au lieu de six fois en 2006) avec un taux de présence de 84%.

Le Conseil de Surveillance a notamment consacré une journée de travail à examiner les grandes orientations du plan d'action stratégique 2008-2012 établies par le Directoire et qui ont été préalablement étudiées lors de deux réunions du Comité Stratégique. Après avoir relevé la qualité du travail accompli, le Conseil de Surveillance, lors de sa réunion du 20 décembre 2007, a validé non seulement ce plan d'action stratégique ambitieux qui repose sur le modèle intégré d'AREVA mais aussi, sur la base de deux réunions du Comité d'Audit, le budget pour 2008.

Au cours de l'année 2007, plusieurs opérations majeures pour l'avenir du Groupe et en cohérence avec les objectifs stratégiques ont été présentées par le Directoire au Conseil de Surveillance.

En matière nucléaire, le Conseil de Surveillance a autorisé le Directoire à lancer une OPA en vue d'acquérir la totalité du capital de la société minière Uramin cotée à Londres et à Toronto, détentrice de permis d'exploitation en Namibie, en Afrique du Sud et en République Centrafricaine. Cette acquisition réussie s'inscrit parfaitement dans la stratégie du Groupe dans le secteur minier qui vise à développer et à diversifier davantage encore ses sources d'approvisionnement pour garantir la fourniture d'uranium à ses clients. Le Conseil a approuvé la réalisation d'un important programme d'investissement pour le projet Comurhex II dans le secteur de la chimie qui va permettre au Groupe, en renouvelant son outil industriel de conversion, de maintenir son ambition de leader mondial dans cette activité. Après s'en être fait présenter les conditions générales avant sa conclusion, le Conseil s'est également félicité de la signature de l'accord entre AREVA et CGNPC pour la construction en Chine de deux îlots nucléaires EPR, la fourniture des matières et des services nécessaires à leur fonctionnement ainsi que l'engagement de CGNPC d'acheter 35% de la production d'Uramin. Cet accord renforce la position du Groupe sur le marché chinois du nucléaire qui est un des plus prometteurs du monde.

En matière de matériels électriques de transmission et de distribution, le Conseil de Surveillance a félicité le management du dynamisme de ces activités, marquées par des acquisitions ciblées et la forte croissance de son activité et de ses résultats. Parmi les nombreux contrats signés figurent notamment le plus gros contrat de son histoire, conclu au Qatar avec la compagnie générale d'électricité et des eaux Kahramaa, pour la fourniture clés en mains de quatorze sous-stations isolées au gaz (GIS), et celui conclu pour la création d'une joint-venture avec la société russe United Company Rusal, leader mondial de l'aluminium ; cette joint-venture fournira de façon privilégiée à

Rusal des projets clés en mains d'équipements et de services électriques sur le marché russe des industries électro-intensives en plein essor. Ces opérations confirment le redressement spectaculaire d'Areva T&D et la pertinence de sa stratégie de forte croissance rentable.

En matière d'énergies renouvelables, le Conseil de Surveillance a autorisé le Directoire à lancer une OPA sur la totalité du capital de la société Repower, dont le Groupe détenait déjà près de 30%. A l'issue d'une bataille boursière accompagnée de près par le Conseil qui a autorisé le relèvement puis la modification des conditions de l'offre initiale d'Areva, le Conseil a dû finalement renoncer à poursuivre cette opération eu égard au niveau de prix atteint. Le Conseil s'est toutefois félicité que l'investissement initial dans Repower s'était valorisé et que le Groupe après avoir conclu un accord avec Suzlon, disposait d'une garantie de sortie et devenait fournisseur privilégié de Suzlon dans la transmission et la distribution d'électricité. Pour maintenir son cap stratégique sur le développement des énergies renouvelables, le Conseil a successivement autorisé le Directoire à acquérir 51% de Multibrid, concepteur et fabricant d'éoliennes basé en Allemagne et spécialisé dans les turbines off-shore de grande puissance, et à acquérir au Brésil dans l'activité biomasse 70% de la société Koblitz avec une option d'achat pour les 30% restants. Ces opérations traduisent les choix opérés pour continuer à développer AREVA dans l'énergie éolienne, la biomasse et la pile à combustible de manière durable et rentable.

Pour ce qui concerne les performances économiques et financières du Groupe, le Conseil de Surveillance s'est également attaché à suivre de près et de façon très régulière en 2007 l'état d'avancement du contrat OL3 en Finlande. Le Directoire a ainsi systématiquement rendu compte au Comité d'Audit et au Conseil de Surveillance de l'évolution de ce dossier.

Les résultats de l'exercice 2007, comme les perspectives marquées notamment par une forte croissance du carnet de commandes, confirment la solidité du Groupe qui est prêt à poursuivre son programme d'investissements, même s'il devra nécessairement pour cela voir évoluer sa structure financière.

Pour le Conseil de Surveillance,
Le Président,

Frédéric LEMOINE